

Le busard Saint-Martin

Le busard Saint-Martin mâle est gris-clair avec le bout des ailes noir, tandis que la femelle est brune, rayée brun-roux en-dessous avec le croupion blanc. Ce rapace vole en rase-mottes au-dessus des grandes cultures à la recherche de petits rongeurs ou de passereaux. Le mâle s'approche alors du nid et la femelle s'élève dans les airs pour rattraper en vol la proie lâchée par son compagnon. Lors des vols de parade, le mâle cherche à impressionner sa femelle par une succession de retournements, piqués, vrilles et autres tremblements d'ailes.

Ce migrateur partiel ne descend jamais plus bas que l'Espagne. Fréquentant les paysages ouverts, il construit son aire à même le sol. Alors qu'il nichait autrefois dans les landes, il fait désormais son nid dans les champs de céréales. La femelle couve les œufs au sol entre 29 et 31 jours et les jeunes restent au nid un mois environ.

Le busard Saint-Martin est une espèce inscrite à l'annexe I de la directive européenne « Oiseaux » et protégée nationalement par un arrêté de 1981 contre la destruction, le dérangement, la capture, la détention et le commerce.

La chaussée Brunehaut

La chaussée Brunehaut est une ancienne voie romaine qui correspond à l'itinéraire Orléans *(Cenabum)* - Beauvais *(Caesaromagus)*.

Franchissant la Seine à hauteur de Meulan, elle parcourt le Vexin français de Gaillon-sur-Montcient à Neuilly-en-Vexin. Entre Condécourt et Vigny, le seul village qu'elle traverse, cette voie antique est préservée sous la forme d'un chemin d'exploitation. Elle croise la voie dite Jules-César à Us. Le croisement y est symbolisé par la reproduction d'une ancienne borne milliaire, indiquant les distances à parcourir vers Paris (*Lutecia*) et Rouen (*Rotomagus*). La chaussée Brunehaut se poursuit par la vallée aux Moines avant de traverser un affluent de la Viosne au lieu-dit la Fontaine aux Reliques. A proximité de Santeuil, un tronçon de voie romaine a été mis au jour en 1988, révélant une importante nécropole du Haut Moyen Âge avec plus de 180 sépultures. La chaussée est toujours empruntée pour partie sous la forme de l'actuelle route de Santeuil à Marines et du GR1. A Neuilly-en-Vexin, le tracé se divise en deux axes, l'un rejoint Méru, l'autre se dirige vers Beauvais.

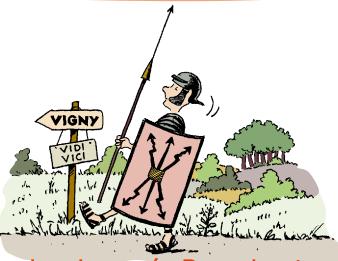


Parc naturel régional du Vexin français Maison du Parc - 95450 Théméricourt śl.: 01 34 48 66 10 - Fax: 01 34 48 66 11 Email : contact@pnr-vexin-français.fr

M2



Parc naturel régional du Vexin français



La chaussée Brunehaut

> DÉPART - ARRIVÉE : **Théméricourt**

> PARKING : Maison du Parc

> LONGUEUR DE L'ITINÉRAIRE : 14 km

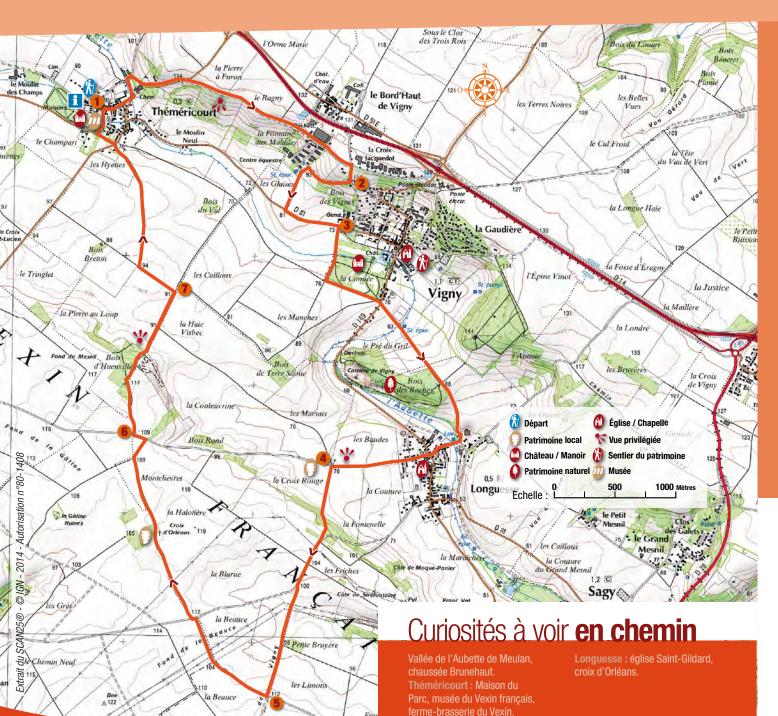
> DURÉE : 3 h 30 > BALISAGE : jaune > CARTE IGN : 2113 ET



Une autre vie s'invente ici







Cou

Depuis le parking, se diriger vers la place du Président Chevalier. Prendre à droite la rue Achim d'Abos, passer devant la mairie et continuer par la rue de la Ferme-Jaucourt. A la D 51, prendre à gauche et suivre la rue de Beauvais. A la sortie du village, quitter la route et prendre à droite le premier chemin qui mène par le coteau à Vigny. Après des bâtiments, descendre par la route sur 100 m.

A l'entrée du virage, emprunter à droite un chemin de terre. A la station d'épuration, tourner à gauche le long de peupliers. Se diriger vers le village par la D 81 (prudence).

A l'entrée de Vigny, emprunter le chemin à droite et suivre le mur du château jusqu'à la D 169. Poursuivre en face sur le GR1 menant à Longuesse. Tourner à droite dans la rue du Moulin. Une petite rue à droite conduit à la D 169. Prendre en face la rue des Baudes.

Au calvaire (la Croix Rouge), s'engager à gauche sur le chemin dit chaussée Brunehaut. Dans le virage à droite, la quitter en poursuivant dans le chemin rectilione en face.

Au croisement, prendre à droite, passer sous les lignes haute-tension pour rejoindre la route de Longuesse à Rueil. Poursuivre par le chemin en décalage de 20 m sur la gauche. Passer de nouveau sous les lignes haute-tension (croix pattée d'Orléans) et continuer jusqu'à la route de Longuesse à Frémainville ; la traverser, face au bois puis la longer vers la gauche sur 60 m.

6 Se diriger à droite vers un petit bois. Suivre la lisière en direction d'un terrain de motocross. Parvenu à hauteur d'une barrière, prendre, toujours en lisière, le sentier creux à droite puis en face le chemin d'exploitation.

Au croisement, tourner à gauche dans la plaine et 300 m plus loin, à droite. Parvenir à l'entrée de Théméricourt. Traverser la D 51 et rejoindre le parking de la Maison du Parc.

Le sentier du patrimoine de Vigny

Grâce à une signalétique spécifique et bien intégrée, de nombreuses informations sont apportées sur les éléments remarquables, cachés ou disparus du patrimoine communal. Le sentier du patrimoine de Vigny évoque ce patrimoine remarquable comme le château bâti à partir de 1504 pour le cardinal Georges d'Amboise, les fermes vexinoises, les lavoirs le long de l'Aubette, l'ancienne voie ferrée dédiée au tacot, la chaussée Brunehaut et l'ancien relais de poste. Un vrai décor de cinéma !

> Circuit de 6,2 km téléchargeable sur le site www.pnr-vexin-francais.fr